

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

1/3. Rapport d'action spécifique

Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

Période de rapport	Question	Répondre	Des commentaires concernant les questions
	<i>Veuillez répondre aux questions générales suivantes</i>	<i>Mettez clairement en évidence ou marquez dans une couleur alternative vos sélections</i>	<i>Fournissez vos commentaires sur les questions (Limite de mots : 200 mots)</i>
2024	Comment la mise en œuvre de vos engagements du Pacte a-t-elle été affectée par les conflits et/ou les crises humanitaires ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : Nous avons intensifié notre travail existant dans le cadre de notre engagement en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité et/ou de l'action humanitaire sensible au genre. - Activités supprimées de notre engagement dans la zone géographique touchée par un conflit et/ou une crise humanitaire - Non, la mise en œuvre de l'engagement n'est pas affectée par un conflit ou une crise humanitaire. - Autre, veuillez préciser dans la zone de texte Si vous indiquez que vous avez intensifié ou supprimé des activités, veuillez indiquer où (par nom(s) de pays) :	Commentaires si « Autre » sélectionné
2024	Avez-vous collaboré avec d'autres signataires pour mettre en œuvre les actions spécifiques de votre Pacte ?	Oui/Non	Nos actions sont principalement locales et adaptées aux contextes spécifiques du Sud-Kivu, avec des contraintes d'accès et de sécurité limitant la coordination. De plus, les mécanismes formels de collaboration entre signataires restent à renforcer dans notre région. Nous sommes toutefois ouverts à développer ces partenariats à l'avenir
2024	Si oui, dans quel domaine thématique avez-vous collaboré avec un autre signataire du Pacte ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : - Financement de l'Agenda FPS et égalité des genres dans la programmation humanitaire - Participation pleine, égale et significative des femmes et inclusion des dispositions relatives au genre dans les processus de paix - Sécurité économique des femmes, accès aux ressources et autres services essentiels - Leadership des femmes et participation pleine, égale et significative dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'aide humanitaire - Protéger et promouvoir les droits humains des femmes dans les contextes de conflit et de crise - Autre, veuillez préciser dans la zone de texte	Commentaires si « Autre » sélectionné

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

2024	Votre entité s'engage-t-elle dans des questions nouvelles ou émergentes liées aux femmes, à la paix et à la sécurité et à l'action humanitaire ?	Oui/Non	Oui, FUPDR s'engage activement dans des questions nouvelles et émergentes liées aux femmes, à la paix et à la sécurité ainsi qu'à l'action humanitaire. Nous adaptons continuellement nos approches pour répondre aux défis actuels, notamment la protection des femmes en zones de conflit, la promotion de leur participation aux processus de paix, et l'intégration de perspectives sensibles au genre dans les interventions humanitaires.
2024	Si oui, veuillez indiquer les problèmes nouveaux ou émergents	1. Cybersécurité 2. Sécurité climatique 3. Désarmement 4. Déplacement 5. Autre	Commentaires si « Autre » sélectionné Parmi les problématiques nouvelles ou émergentes auxquelles FUPDR s'engage, on peut citer : La prise en compte accrue de la violence basée sur le genre dans les contextes de conflit et la mise en place de mécanismes de protection adaptés. L'intégration des enjeux liés à la santé mentale des femmes affectées par les crises humanitaires. La promotion de la participation des jeunes femmes dans les processus de paix et de gouvernance locale. L'adaptation des interventions humanitaires aux impacts croissants du changement climatique sur les communautés rurales, avec un focus sur l'autonomisation des femmes. La sensibilisation et inclusion progressive de groupes marginalisés, notamment les femmes handicapées et les minorités ethniques, dans les programmes de paix et de sécurité.
2024	Vos activités liées aux conflits et aux crises en 2025 ont-elles été impactées par les coupes budgétaires ?	Oui/Non Si oui, quel pourcentage de vos programmes est impacté ? 1. Plus de la moitié 2. Moins de la moitié	Les coupes budgétaires ont limité une partie de nos interventions, notamment dans certaines zones difficiles d'accès, ce qui a entraîné une réduction partielle des activités. Cependant, nous avons réussi à maintenir la majorité de nos programmes essentiels grâce à une réorganisation et à des priorisations stratégiques.
2024	Quels partenariats de financement, modèles ou innovations numériques avez-vous utilisés en 2024 pour faire avancer votre travail sur les femmes, la paix et la sécurité et/ou l'action humanitaire ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Financement gouvernemental 2. Secteur privé/philanthropies 3. Services bancaires mobiles 4. Commerce électronique 5. Transferts de fonds	En 2024, nous avons principalement mobilisé des partenariats de financement auprès des gouvernements et du secteur privé, incluant des philanthropies, pour soutenir nos actions en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité ainsi que de l'action humanitaire. Par ailleurs, nous avons intégré des solutions numériques telles que les services bancaires mobiles et les transferts de fonds pour faciliter l'accès rapide et sécurisé aux ressources pour les bénéficiaires, renforçant ainsi l'efficacité de nos

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

		6. Réseaux informels (amis, famille, connaissances)	interventions. Nous avons également tiré parti des réseaux informels, tels que les amis, la famille et les connaissances, pour renforcer la mobilisation de ressources et le soutien communautaire
2024	Vous trouverez ci-dessous une liste des pays dans lesquels votre entité a indiqué mettre en œuvre des actions spécifiques au Pacte. Veillez mettre à jour la liste pour refléter les 2024 pays de mise en œuvre.	République démocratique du Congo	En 2024, nos actions en République démocratique du Congo, notamment dans les provinces du Sud-Kivu et d'autres régions affectées par les conflits, ont été axées sur la promotion des droits des femmes, la consolidation de la paix et la sécurité, ainsi que sur une réponse humanitaire sensible au genre. Malgré les défis liés à l'insécurité et à l'accès limité, nous avons renforcé notre engagement pour soutenir les communautés vulnérables et favoriser une transformation durable.

Période de rapport	Action spécifique	Statut d'action spécifique	Principes de transformation	Fournissez un résumé des progrès réalisés par votre organisation par rapport aux objectifs spécifiques engagés.
	<i>Les rapports d'actions spécifiques suivants ont été adaptés pour refléter uniquement celles sélectionnées par votre entité.</i>	<i>Mettez clairement en évidence ou marquez dans une couleur alternative vos sélections</i>	<i>Mettez clairement en évidence ou marquez dans une couleur alternative vos sélections</i>	<i>Fournissez un résumé des progrès de votre entité par rapport à l'action spécifique engagée (limite de mots : 200 mots)</i>
2024	A.4.6 - Établir et renforcer les partenariats entre les organisations internationales de la société civile et les organisations féminines nationales et locales afin de renforcer la capacité et l'éligibilité à recevoir et à gérer le financement des donateurs, et de lever les obstacles à ce financement.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour que FUPDR (Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural) établisse et renforce efficacement des partenariats stratégiques avec les organisations internationales de la société civile (OISC) et les organisations féminines nationales et locales, dans le but de renforcer ses capacités institutionnelles et son éligibilité au financement, nous avons</i> • Cartographier les partenaires potentiels avec l'identification des OISC et ONG féminines nationales/ locales ayant des valeurs similaires (droits des femmes, paix, développement rural, genre, SRHR, etc.). • FUPDR a approché les organisations via des canaux formels en rédigeant des notes de concept ou lettres d'intérêt présentant FUPDR, ses domaines d'intervention, son expertise locale et ses besoins en renforcement et avons participer activement aux forums, webinaires et clusters sectoriels (Protection, Santé, Genre, etc.). • Proposer des partenariats à valeur ajoutée en mettant en avant l'ancrage communautaire, l'expertise genre, la connaissance du terrain et l'accès aux zones reculées. • Renforcé la capacité institutionnelle de FUPDR en mettant en œuvre un plan de renforcement des capacités : gouvernance, gestion financière, M&E, passation de marchés, sécurité, avons

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				<i>sollicité des partenariats techniques et mentorats avec des organisations internationales</i> • <i>Démontré la transparence et la redevabilité en documentant et partageant les résultats et bonnes pratiques de FUPDR par la mise en place des mécanismes de suivi participatif, de redevabilité communautaire, ainsi que la publication de nos rapports annuels narratifs et financiers.</i> • <i>Et en fin FUPDR s'est inscrit dans la dynamique de la localisation de l'aide en répondre aux appels à projets favorisant les acteurs locaux (AWDF, SAAF, UN Women, Together Women Rise et Amplify change et global found for women) et l'integration aux coalitions de la société civile</i>
2024	B.2.10 - Établir et renforcer des partenariats avec des organisations et des réseaux dirigés par des jeunes et axés sur les jeunes femmes afin d'intégrer leurs priorités dans le plaidoyer YPS et WPS.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé 2. Progrès atteint 3. Progrès limité 4. Aucun progrès	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour établir et renforcer des partenariats avec des organisations dirigées par des jeunes, en particulier axées sur les jeunes femmes, et intégrer leurs priorités dans les cadres de plaidoyer YPS (jeunesse, paix et sécurité) et WPS (femmes, paix et sécurité), FUPDR adopte une approche structurée, inclusive et transformatrice à travers</i> <i>1. la cartographie des organisations de jeunes femmes, 2. l'établissement de contacts égalitaires et respectueux, 3. la Co-construction des initiatives communes, l'intégration de leurs priorités dans les plateformes de plaidoyer, 4. le renforcement des capacités des jeunes organisations féminines et l'assurance d'une redevabilité mutuelle et un suivi inclusif</i> <i>En résumé :</i> <i>Pour intégrer les jeunes femmes dans le plaidoyer YPS et WPS, FUPDR est parti de réalités des jeunes femmes, pas de celles des adultes</i> <i>A Co-construit avec les jeunes et ne les a pas représenté à leur place</i> <i>A donné des espaces, les outils et la visibilité aux jeunes femmes pour devenir porteuses de changement</i>
2024	B.2.11 - Engager les hommes et les garçons en tant qu'alliés et partenaires pour soutenir le travail des femmes et des filles en matière d'égalité des sexes et de droits humains, sans détourner le soutien et les ressources de la défense et du développement des droits des femmes.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour que FUPDR engage efficacement les hommes et les garçons comme alliés dans la promotion de l'égalité des sexes et des droits humains des femmes et des filles, sans détourner le soutien et les ressources des luttes féminines, nous avons adopté une approche inclusive mais féministe, qui valorise l'engagement masculin, le respect de la centralité des droits des femmes, et éviter la centralisation des discours autour des hommes à travers la mise en œuvre de</i> • <i>L'Adoption d'une approche féministe inclusive en Clarifiant que l'égalité est l'objectif, pas l'inversion des rôles</i> • <i>La mise en oeuvre des activités de sensibilisation et d'éducation transformatrices Exemple : Clubs de dialogue « Homme pour l'Équité », animés en langues locales.</i>

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				- La création des espaces de dialogue homme-femme (mise en place des forums mixtes intergénérationnels sur les rôles et droits de chacun). Exemple : Journées de dialogue communautaire « Marchons Ensemble » autour du 8 mars ou des 16 jours d'activisme. - L'encadrer l'engagement des hommes dans des rôles de soutien en encourageant les hommes à devenir ambassadeurs du changement : - Le maintien et renforcement de l'autonomie des espaces féminins
2024	B.2.8 - Plaider en faveur de l'adoption de mesures spéciales visant à accroître la participation des femmes aux processus de paix et aux mécanismes de mise en œuvre et de suivi.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement , 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite , 5. Localisé , 6. Riche en ressources et durable	<i>Plaider pour l'adoption de mesures spéciales pour accroître la participation des femmes aux processus de paix et aux mécanismes de mise en œuvre et de suivi est un pilier central de l'agenda WPS (Femmes, Paix et Sécurité). FUPDR a joué un rôle moteur dans ce plaidoyer en s'appuyant sur des preuves locales, des alliances stratégiques et des actions ciblées à travers</i> - Les documentations des inégalités et les obstacles - La mobilisation des femmes autour d'un plaidoyer collectif - La proposition des mesures concrètes et faisables - L'établissement des alliances avec des acteurs influents afin de créer une coalition pour parler d'une seule voix à différents niveaux - Faire entendre les revendications aux décideurs - Assurer un suivi et une pression constante par une mise en place d'un mécanisme de veille citoyenne féminine avec des indicateurs clés
2024	B.2.9 - Promouvoir l'inclusion de dispositions relatives au genre dans tous les accords de cessez-le-feu et de paix, dans les plans d'aide humanitaire et de distribution.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement , 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite , 5. Localisé , 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour la promotion de l'inclusion de dispositions relatives au genre dans les accords de cessez-le-feu, les accords de paix, ainsi que dans les plans d'aide humanitaire et de distribution, la stratégie concrète de FUPDR était de</i> - Comprendre et vulgariser ce qu'est une disposition genre dans La protection des femmes et des filles contre les violences dans les contextes de conflit - Plaider en amont des processus de paix et humanitaires en identifiant les points d'entrée tels que les négociations locales, dialogues communautaires, comités humanitaires et de paix, autorités coutumières. - Mobiliser une voix collective féminine et féministe en créant et renforçant un groupe de femmes leaders communautaires et une plateforme des femmes pour la paix et l'aide humanitaire

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				• S'associer aux acteurs humanitaires et aux négociateurs avec la collaboration avec les ONG humanitaires locales et internationales, les agences onusiennes (MONUSCO), les négociateurs traditionnels et communautaires • Participer à la planification de l'aide et à son suivi en se faisant intégrer dans les comités de planification et de distribution, les clusters humanitaires ou sous-groupes genre ainsi que les mécanismes de redevabilité communautaire • Documenter et diffuser les bonnes pratiques et les écarts en collectant des études de cas locales où l'absence de dispositions genre a causé des problèmes.
2024	B.4.5 - Fournir un soutien financier, technique et consultatif aux femmes médiatrices et aux femmes artisanes de la paix impliquées dans les processus de paix, et soutenir les femmes participantes à tous les niveaux et à toutes les étapes de ces processus, notamment par le biais de liens systématiques entre les processus de paix formels et informels.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour fournir un soutien financier, technique et consultatif aux femmes médiatrices et artisane-s de la paix, et soutenir leur participation à toutes les étapes des processus de paix (du local), FUPDR a joué un rôle structurant en tant que facilitatrice, relai et protectrice des voix féminines à travers :</i>

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				- L'identification et la cartographie des femmes actives dans la médiation et la paix et l'élaboration d'une base des données locales des femmes médiatrices communautaires les leaders féminines dans les comités de paix ou de résolution des conflits ainsi que les survivantes devenues activistes - La facilitation a l'accès à un soutien financier flexible et localisé en mettant en place (seule ou en partenariat) un petit fonds local pour la paix destiné aux femmes, permettant de financer les activités de médiation ou de sensibilisation la couverture des frais de transport, garde d'enfants, communication etc - L'offre d'un appui technique et des formations sur mesure en organisant des sessions de renforcement de capacités en médiation et résolution de conflits, leadership et négociation en situation de crise, prévention des violences basées sur le genre, communication sensible au genre dans les contextes de paix - La création des ponts entre les processus formels et informels en facilitant la représentation des médiatrices informelles dans les dialogues communautaires officiels, les réunions intercommunautaires et les comités de suivi des accords et jouer un rôle d'interface entre les femmes des villages et les autorités / partenaires officiels pour faire remonter leurs messages et recommandations - La protection des femmes artisanes de paix et valoriser leur travail en mettant en place des mécanismes de sécurité et d'accompagnement psychosocial pour les femmes menacées ou stigmatisées à cause de leur rôle - Le suivi, évaluation et la visibilité de nos contributions en mettant en place un dispositif de suivi participatif des interventions de femmes dans la paix
2024	B.4.6 - Construire des mouvements féministes qui exploitent le leadership des femmes à partir de la base et incluent les femmes traditionnellement marginalisées, ainsi que les petites OSC représentant diverses régions géographiques et groupes marginalisés.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	Pour construire des mouvements féministes qui exploitent le leadership des femmes à partir de la base et incluent les femmes traditionnellement marginalisées, ainsi que les petites OSC représentant diverses régions géographiques et groupes marginalisés. FUPDR, a impliqué une approche organique, décentralisée et inter sectionnelle, structurée autour des valeurs de solidarité, de justice et d'égalité. En posant une vision commune et inclusive du féminisme en organisant des consultations locales pour définir collectivement, la reconnaissance et la valorisation des féminismes multiples (ruraux, religieux, jeunes, autochtones, etc.)

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				- Identifiant et en connectant les petites OSC, collectifs et femmes leaders de base - En Créant une plateforme (réseau) féministe décentralisé - FUPDR a renforcé les capacités et l'autonomie des femmes de base en offrant des formations populaires sur le leadership féministe, les droits humains, la participation citoyenne et les outils de plaidoyer et d'organisation communautaire - Créant des espaces sûrs de mobilisation et de prise de parole (Forums de femmes rurales rencontres intercommunautaires de femmes) - En influençant les politiques à partir de la base en aidant les femmes à formuler des revendications politiques claires - Et en assurant une gouvernance inclusive et horizontale du mouvement en favorisant des mécanismes comme la représentation par rotation le vote communautaire des priorités etc.
2024	C.2.1 - Partager les connaissances et les preuves avec diverses parties prenantes sur les stratégies efficaces et sur les interventions existantes/potentielles pour la sécurité économique des femmes.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour partager efficacement les connaissances et les preuves sur les stratégies de sécurité économique des femmes avec diverses parties prenantes (bailleurs, décideurs, communautés, ONG, OSC, autorités locales, médias), FUPDR a utilisé une approche organisée, inclusive et adaptée aux profils des acteurs en</i> - Collectant et organisant les preuves existantes (les résultats de nos projets VSLA, AGR, alphabétisation, accès au foncier, etc.) - En traduisant les résultats en formats accessibles et adaptés aux publics - En partageant les résultats dans des espaces de dialogue formels et informels (réunions de clusters genre, relèvement économique, sécurité alimentaire) - En impliquant les parties prenantes dès le départ (les autorités locales, les chefs coutumiers et services techniques et) - Créant une base de savoirs évolutive par la mise en place une base de données et une bibliothèque numérique communautaire : - FUPDR a aussi favorisé l'apprentissage mutuel et le passage à l'échelle à travers l'organisation des visites d'échange intercommunautaires (femmes de différents territoires)
2024	C.2.2 - Documenter des exemples de bonnes pratiques d'entreprises sociales détenues et dirigées par	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique :	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique :	<i>FUPDR a joué un rôle moteur en documentant et promouvant les bonnes pratiques d'entreprises sociales dirigées par des femmes, notamment dans</i>

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

	des femmes et d'entreprises participant à la reprise économique et à la revitalisation économique après un conflit, et plaider en faveur d'un investissement accru dans ces modèles.	1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>les contextes post-conflit, afin de stimuler l'investissement et influencer les politiques publiques à travers</i> <i>L'identification et la sélection des cas modèles d'entreprises féminines FUPDR a commencé par la cartographier les entreprises sociales créées, détenues et dirigées par des femmes dans les zones affectées par les conflits (Sud-Kivu, Shabunda, Kaniola, etc.)</i> <i>La documentation avec une méthodologie participative et rigoureuse en élaborant une fiche standard de capitalisation ou une étude de cas type</i> <i>La valorisation des expériences à travers des supports de communication par des produits de diffusion attrayants pour le plaidoyer :</i> <i>Le plaidoyer pour un investissement accru dans l'utilisation des bonnes pratiques comme base de plaidoyer auprès de Bailleurs, autorités locales et nationales pour l'inclusion dans les plans de développement.</i> <i>La proposition des mécanismes de soutien ciblés tels que la co-confection d'un fonds de soutien aux entreprises féminines post-conflit l'accompagnement technique continu, l'appui aux initiatives d'accès au crédit adapté aux réalités des femmes rurales ainsi que la promouvoir les réseaux d'entrepreneures pour le partage de bonnes pratiques et de marchés.</i>
2024	C.2.3 - Sensibiliser aux lacunes systémiques en matière de données qui doivent être comblées, notamment en ce qui concerne les indicateurs de genre, d'environnement et de fragilité, ainsi qu'aux liens entre l'autonomisation économique des femmes et leur participation aux processus de paix.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour sensibiliser aux lacunes systémiques en matière de données, notamment sur les indicateurs de genre, d'environnement, de fragilité, et les liens entre autonomisation économique des femmes et participation aux processus de paix, FUPDR a adopté une approche à la fois technique, communautaire et politique en</i> <i>Identifiant et documentant les lacunes de données existantes</i> <i>Rendre visible l'invisible</i> <i>FUPDR a Traduit ces lacunes en messages compréhensibles pour mobiliser les parties prenantes</i> <i>Organisation des dialogues multi-acteurs sur l'enjeu des données inclusives</i> <i>Former et outiller les OSC locales et communauté pour produire des données alternatives</i> <i>Nous avons Mobilise les médias et réseaux sociaux pour populariser le message et créer une pression publique</i> <i>FUPDR plaider pour l'intégration de ces données dans les politiques et plans</i> <i>Changer les normes de suivi</i>

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

2024	C.4.4 - Faciliter l'accès aux réseaux, aux services, au soutien et aux informations personnalisées sur les opportunités économiques et les droits en prêtant attention aux femmes marginalisées et vulnérables, y compris celles qui sont isolées et/ou déplacées.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour faciliter l'accès aux réseaux, services, soutien et informations personnalisées sur les opportunités économiques et les droits, en mettant un accent particulier sur les femmes marginalisées et vulnérables (notamment isolées ou déplacées), FUPDR à adopter une approche inclusive, ciblée et adaptative à travers</i> - La Cartographie et identification des groupes vulnérables pour avoir une Cible précise - La Création des points d'accès physiques et mobiles pour renforcer l'accessibilité - L'Offre d'un accompagnement personnalisé pour Répondre aux besoins spécifiques - La Facilitation de l'accès aux réseaux et aux services partenaires pour des Connexions utiles - L'utilisation des technologies adaptées pour l'information en diffusant des messages radio en langues locales sur les opportunités et droits des femmes, l'envoi des SMS d'alerte et d'information ciblés ainsi que la création des groupes Whatspps et Facebook fermés sécurisés pour partager l'information et favoriser l'entraide - Assurer un suivi et ajustement continu pour une amélioration continue
2024	D.2.4 - Concevoir et mettre en œuvre des campagnes qui favorisent des normes sociales, des attitudes et des comportements progressistes et équitables envers les femmes et les filles, ainsi qu'un leadership inclusif des femmes.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour concevoir et mettre en œuvre des campagnes efficaces qui favorisent des normes sociales progressistes, l'égalité envers les femmes et les filles, et un leadership inclusif des femmes, FUPDR a adopté une démarche stratégique, participative et adaptée au contexte local à travers</i> - L'Analyse contextuelle et le diagnostic social pour comprendre les freins et les leviers - La Co-conception participative du message pour en Impliquant les communautés cibles (femmes, hommes, jeunes) dans la définition des messages - Le Choix des canaux et formats adaptés pour que les Messages soient adaptés et acceptés pour une large diffusion et ciblée (Radio communautaire (émissions interactives, témoignages, débats, théâtre de rue, contes, danses, vidéos courtes, affiches illustrées, réseaux sociaux pour toucher les jeunes, ateliers participatifs et groupes de discussion) - La mobilisation des leaders et alliés pour influencer positivement localement (Former et impliquer des leaders communautaires, religieux, chefs traditionnels comme porte-voix, encourager les hommes alliés à promouvoir les normes équitables, mise en lumière des femmes leaders locales comme modèles inspirants)

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				- L'Actions concrètes et inclusives pour le renforcement des compétences (mise en place des clubs de leadership féminin et mentorat et la création des espaces de dialogue mixtes sur les rôles et droits de chacun et l'organisation des campagnes de sensibilisation lors d'événements locaux (journées internationales, marchés, écoles) - Suivi, évaluation et adaptation pour un Impact durable tout en mesurant l'évolution des attitudes par des enquêtes participatives et des sondages locaux
2024	D.4.4 - Documenter et partager les connaissances, les pratiques efficaces et les leçons apprises sur le leadership des femmes et des jeunes femmes et leurs contributions à la paix et à la sécurité, à la résilience et à la réponse humanitaire/aux crises, notamment par le biais de partenariats avec les médias et les institutions universitaires.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour documenter et partager les connaissances, pratiques efficaces et leçons apprises sur le leadership des femmes et jeunes femmes dans les domaines de la paix, sécurité, résilience et réponse humanitaire, et ce notamment via des partenariats médias et académiques, voici les que nous avons organisée :</i> - La collecte systématique des données et témoignages pour avoir accès aux données riches et variées - L'analyse et synthèse des bonnes pratiques et leçons apprises en ce qui concerne les pratiques clés identifiées - La création de partenariats avec les médias locaux et nationaux pour une large diffusion - La Coopération avec les institutions universitaires afin d'assurer un approfondissement scientifique - Le Partage via des plateformes numériques et réseaux sociaux afin de créer une bonne accessibilité et échanges (Créer ou alimenter des sites web, blogs, pages Facebook, YouTube dédiés aux expériences féminines en paix et résilience Publier régulièrement des contenus inspirants (vidéos témoignages, portraits, infographies Favoriser l'échange et la discussion entre acteurs (forums, groupes WhatsApp) - Renforcement des capacités et sensibilisation pour renforcer les Capacités en formant les femmes leaders à la communication, la collecte et diffusion des connaissances, la sensibilisation des partenaires et bailleurs à l'importance de documenter et valoriser le leadership féminin et en fin l'encouragement d'une culture organisationnelle qui valorise le partage des apprentissages
2024	D.4.5 - S'engager à développer des partenariats équitables et intergénérationnels, des relations entre les ONG internationales et les organisations locales, et à établir	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique :	<i>Pour s'engager à développer des partenariats équitables, intergénérationnels, entre ONG internationales et organisations locales, et avec des défenseurs masculins des droits des femmes, voici une démarche claire et respectueuse FUPDR a</i>

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

	des partenariats avec des défenseurs masculins des droits des femmes.		1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	• <i>Instaurer une culture de respect et d'égalité dans les partenariats pour un partenariat équilibré</i> • <i>Favoriser le dialogue intergénérationnel afin d'inclure les jeunes</i> • <i>Impliquer les défenseurs masculins des droits des femmes pour mobiliser les alliés engagés</i> • <i>Construire des partenariats basés sur la complémentarité des forces pour renforcer l'efficacité</i> • <i>Une mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation participatifs pour améliorer la continuité</i>
2024	E.2.2 - Promouvoir les recherches existantes reliant les économies réalisées dans les dépenses de sécurité militarisée de l'État aux investissements dans le développement économique et social.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé 2. Progrès atteint 3. Progrès limité 4. Aucun progrès	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour promouvoir les recherches existantes qui établissent un lien entre les économies réalisées sur les dépenses de sécurité militarisée de l'État et les investissements dans le développement économique et social, voici une approche claire et stratégique que nous avons mise en place :</i> • <i>Un recensement et synthèse des recherches pertinentes pour créer une base solide et accessible</i> • <i>La Diffusion ciblée auprès des décideurs et parties prenantes pour Influencer sur les politiques</i> • <i>Collaborer avec les médias et influenceur pour une large sensibilisation</i> • <i>Intégration dans les plaidoyers et campagnes de la société civile pour une pression citoyenne accrue</i> • <i>Promotion de partenariats avec des instituts de recherche et universités pour renforcer les connaissances</i>
2024	E.4.7 - Recueillir des preuves et s'engager dans des actions de plaidoyer et des litiges pour demander des comptes aux détenteurs d'obligations et aux auteurs individuels des violations des droits des femmes et des filles, en appliquant une approche centrée sur les survivantes.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour recueillir des preuves et mener des actions de plaidoyer et litiges visant à demander des comptes aux responsables de violations des droits des femmes et filles, en adoptant une approche centrée sur les survivantes, FUPDR a mené des démarche structurée et respectueuse tels que :</i> • <i>Le Recueil de preuves rigoureux et sécurisé dans le respect, consentement, et la confidentialité</i> • <i>L'Analyse juridique et cadrage des violations pour l'identification précise des responsabilités</i> • <i>Élaboration d'une stratégie de plaidoyer centrée sur les survivantes pour la participation et protection des survivantes</i> • <i>Actions de plaidoyer et sensibilisation afin d'équilibre entre visibilité et sécurité</i> • <i>Engagement dans des procédures judiciaires et non judiciaires d'accompagnement globalement les victimes</i>

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

				Renforcement des capacités et pérennisation pour la pérennisation et formation continue
2024	E.4.8 - Créer et exploiter des centres offrant des services complets aux survivants de violations des droits de l'homme, y compris des services de santé sexuelle et reproductive, et un abri pour les survivants de violences sexistes.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour créer et exploiter des centres offrant des services complets aux survivants de violations des droits humains, notamment des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et un abri pour les survivants de violences sexistes, FUPDR a</i> - Évalue les besoins et mobilisation communautaire pour des réponses adaptées aux besoins - Conçu le centre et aménagement adapté pour un environnement protecteur - Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire pour un Services complets et humains et une prise en charge holistique - Offer des services intégrés et adaptés pour Coordonner et assurer les partenariats afin d'améliorer l'efficacité & ressources - Suivi, évaluer et assurer l'amélioration continue pour la qualité et renforcer la pertinence
2024	E.4.9 - Reconnaître et impliquer les hommes et les garçons en tant que partenaires dans la lutte contre les normes de genre néfastes et dans leur inversion.	Sélectionnez le statut qui indique votre progression sur l'action spécifique : 1. Progrès dépassé ; 2. Progrès atteint ; 3. Progrès limité ; 4. Aucun progrès.	Veuillez indiquer les principes de transformation mis en avant lors de la mise en œuvre de cette action. Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Lien entre l'humanitaire, la paix et le développement, 2. Intergénérationnel, 3. Intersectionnel, 4. Inclusif et multipartite, 5. Localisé, 6. Riche en ressources et durable	<i>Pour reconnaître et impliquer les hommes et les garçons comme partenaires actifs dans la lutte contre les normes de genre néfastes et leur transformation, FUPDR a</i> - Reconnu leur rôle et potentiel positif en Valorisant les exemples d'hommes et garçons qui défendent déjà l'égalité et qui combattent les violences basées sur le genre pour les motiver et assurer leurs légitimité - Crée des espaces sûrs et inclusifs en mettant place des groupes de discussion, clubs, et ateliers spécifiquement dédiés aux hommes et garçons pour s'exprimer librement pour le changement - Sensibilise et former les homes et garçons sur l'égalité de genre, les droits humains, et les conséquences des normes néfastes pour une compréhension approfondie - Encouragé l'engagement concret en impliquant les hommes et garçons dans des campagnes, événements communautaires, et activités de sensibilisation pour des actions concrètes et visibles - Soutenu les alliances et réseaux masculins engagés en collaborant avec des groupes d'hommes alliés, mouvements ou leaders d'opinion favorables à l'égalité afin de multiplier les effets



Rapport compact WPS-HA - 2024

Signataire : **Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)**

				<i>Suivi et évaluer les changements en mettant place des indicateurs pour mesurer l'évolution des attitudes, comportements et impacts communautaires pour assurer l'adaptation et la pérennité</i>
--	--	--	--	--

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

2/3. Rapports sur les indicateurs

Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

Le reporting des indicateurs rend compte des progrès réalisés par rapport à un ensemble spécifique d'indicateurs primaires directement liés aux actions spécifiques des signataires. Les indicateurs supplémentaires sont des indicateurs existants que les organisations utilisent peut-être déjà et qu'elles souhaitent utiliser à la place des indicateurs primaires du Pacte. Ces indicateurs supplémentaires sont disponibles au bas de cette page. Il est également possible d'utiliser le reporting pour le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité à la place du Pacte. Cependant, chaque signataire est invité à remplir la section « Questions générales et principes de transformation ». Pour toute question, veuillez contacter le Secrétariat du Pacte FPS-HA à l'adresse wpsha.compact@unwomen.org.

Période de rapport	Catégorie d'indicateur	Indicateur	Répartition des données 1	Répartition des données 2	Pays/s	Valeurs	Commentaires sur l'indicateur
			Mettez clairement en évidence ou marquez dans une couleur alternative vos sélections	Mettez clairement en évidence ou marquez dans une couleur alternative vos sélections		Insérez les valeurs pertinentes pour chaque catégorie pertinente	Si les données ne sont pas disponibles, veuillez le noter ici et fournir toute information pertinente aux données rapportées.
2024	Primaire	Environ combien votre gouvernement/organisation/entité a-t-il dépensé en 2024 pour honorer vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur le financement de l'agenda WPS et des programmes humanitaires sensibles au genre ?	Prévention et réponse aux VBG400031% Autonomisation économique post-conflit (VSLA, AGR)300023% Sensibilisation et renforcement du leadership féminin200015% Appui psychosocial et juridique aux survivantes140011% Éducation des filles et protection en situation de crise160012% Éducation des filles et protection en situation de crise160012%		République démocratique du Congo	Valeur numérique en USD 13000	En 2024, FUPDR a investi environ 13000 USD dans la mise en œuvre de ses engagements liés au Pacte WPS, particulièrement dans la prévention et réponse aux violences basées sur le genre, l'autonomisation économique des femmes dans les zones post-conflit, et la promotion du leadership féminin dans les processus de paix locaux. Ces financements ont été rendus possibles grâce à un panachage de ressources issues de partenariats avec des ONG internationales, de fonds propres, et de contributions communautaires. »

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

			Plaidoyer et coordination locale WPS 1000 8%				
2024	Primaire	Environ combien votre gouvernement/organisation/entité a-t-il dépensé en 2024 pour honorer vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur la participation pleine, égale et significative des femmes et l'inclusion des dispositions liées au genre dans les processus de paix ?	Formation de femmes médiatrices et leaders communautaires 2400 25% Organisation de dialogues communautaires et consultations inclusives 1600 17% Appui aux coalitions locales de femmes pour la paix et la sécurité 1200 14% Production de messages de plaidoyer (radios communautaires, affiches, spots audio) 1000 11% Accompagnement des femmes dans les mécanismes de gouvernance locale 1400 15% Intégration du genre dans les plans locaux de paix et de sécurité 1000 11% Suivi, capitalisation et documentation des pratiques locales favorables à la participation 800 7%		République démocratique du Congo	Valeur numérique en USD 9500	En 2024, FUPDR a consacré environ 9500 USD pour mettre en œuvre des initiatives visant à garantir la participation pleine, égale et significative des femmes aux processus de paix et de gouvernance communautaire dans les zones affectées par les conflits au Sud-Kivu. Ces ressources ont permis de former des femmes leaders, d'organiser des dialogues inclusifs, et de documenter les bonnes pratiques locales en matière de participation féminine et d'intégration du genre dans les stratégies de paix. »
2024	Primaire	Environ combien votre gouvernement/organisation/entité a-t-il dépensé en 2024 pour respecter vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique	Création et accompagnement de groupes 3000 21%		République démocratique du Congo	Valeur numérique en USD 14600	En 2024, FUPDR a investi environ 14600 USD pour honorer ses engagements dans le cadre du Pacte WPS, en renforçant la sécurité économique des femmes, notamment en contexte post-conflit. Ces investissements

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

		sur la sécurité économique des femmes, l'accès aux ressources et autres services essentiels ?	d'épargne et de crédit (AVEC/VSLA) Appui aux AGR (activités génératrices de revenus) féminines post-conflit 3900 26% Formation des femmes en gestion, alphabétisation financière et entrepreneuriat 1400 10% Distribution d'intrants agricoles et équipements à des coopératives féminines rurales 1960 14% Accès à l'eau, à la santé reproductive et aux services essentiels dans les zones reculées 2000 14% Aide aux femmes déplacées et veuves pour la reconstruction économique de leurs ménages 1600 11% Plaidoyer pour l'accès équitable des femmes aux terres, crédits et marchés locaux 800 6%				ont permis de structurer des groupes d'épargne solidaires, de soutenir l'entrepreneuriat féminin, d'améliorer l'accès des femmes aux services essentiels (eau, santé reproductive, intrants agricoles), et de promouvoir l'autonomie financière des femmes rurales et déplacées. »
2024	Primaire	Environ combien votre gouvernement/organisation/entité a-t-il dépensé en 2024 pour respecter vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur le leadership des femmes et leur participation pleine, égale et significative dans les secteurs de la	Formation en leadership féminin, médiation, gestion des conflits et prise de parole en public 2800 25% Soutien aux réseaux locaux de femmes leaders et comités genre dans 1700 15%		République démocratique du Congo	Valeur numérique en USD 11960	En 2024, FUPDR a consacré environ 11960 USD pour promouvoir le leadership féminin et garantir la participation pleine, égale et significative des femmes dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'aide humanitaire. Grâce à ces fonds, des centaines de femmes ont été formées, accompagnées, et positionnées dans des espaces décisionnels. FUPDR a aussi mené des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour influencer les pratiques

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

		paix, de la sécurité et de l'aide humanitaire ?	les zones humanitaires Mentorat et accompagnement des femmes dans les espaces de décision (CDS, comités de paix, etc.) 1300 12% Organisation de dialogues communautaires et plateformes mixtes (femmes, autorités, humanitaires) 1460 13% Participation des femmes aux mécanismes de réponse humanitaire sensibles au genre 1000 9% Plaidoyer pour une représentation équitable dans les structures locales de paix et de gouvernance 1200 11% Documentation et diffusion de récits de femmes leaders inspirantes 700 6% Suivi-évaluation, capitalisation des progrès, apprentissages et recommandations 1000 9%				des acteurs locaux et humanitaires en matière d'inclusion des femmes. »
2024	Primaire	Environ combien votre gouvernement/organisation/entité a-t-il dépensé en 2024 pour respecter vos engagements du Pacte sur la protection et la promotion des droits humains des	Prévention et réponse aux violences basées sur le genre (VBG) 3800 29% Appui psychosocial, juridique et médical 2040 15%		République démocratique du Congo	Valeur numérique en USD 12400	« En 2024, FUPDR a mobilisé environ 12400 USD pour protéger et promouvoir les droits humains des femmes dans des zones de conflit et de crise au Sud-Kivu (RDC). Cet engagement s'est traduit par des interventions ciblées dans la lutte contre les VBG, le renforcement de l'accès à la justice, la formation des leaders et autorités, ainsi que le

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

		femmes dans les contextes de conflit et de crise ?	aux survivantes de VBG Formations en droits humains et genre pour les femmes, leaders et autorités locales 1600 12% Accompagnement de femmes victimes d'abus pour l'accès à la justice et à la réparation 1400 11% Surveillance communautaire des violations des droits des femmes (alertes, référencements, etc.) 1200 9% Plaidoyer pour la responsabilisation des acteurs étatiques et non étatiques 1100 8% Organisation de campagnes de sensibilisation (16 jours d'activisme, radios, théâtres communautaires) 1200 9% Soutien aux défenseuses locales des droits humains (sécurité, visibilité, renforcement de capacités) 900 7%				soutien aux mécanismes communautaires de veille. FUPDR a également soutenu les défenseuses des droits humains exposées à des risques, tout en menant un plaidoyer actif pour un meilleur respect des droits des femmes. »
2024	Primaire	Nombre de signataires du Pacte (ONU ou OSC) qui aident les États membres à ratifier ou à mettre en œuvre les instruments juridiques pertinents	type (sélectionnez tout ce qui s'applique 1. Statut de Rome, 2. CEDAW, 3. Convention d'Istanbul, 4. Protocole de	NA	République démocratique du Congo	NA	En 2024, FUPDR n'a pas directement contribué à la ratification ni à la mise en œuvre d'instruments juridiques internationaux ou régionaux tels que la CEDAW ou le Protocole de Maputo.

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

			Maputo, 5. autre international/régional				En tant qu'organisation locale de la société civile, FUPDR concentre principalement ses efforts sur les actions communautaires de sensibilisation, de protection des droits des femmes et de plaidoyer local, sans encore disposer des ressources techniques ou institutionnelles nécessaires pour influencer formellement les cadres juridiques internationaux ou soutenir leur mise en œuvre à l'échelle étatique.
2024	Primaire	Nombre de signataires du Pacte qui fournissent un soutien axé sur le genre pour accroître la participation et le leadership des femmes et des jeunes femmes	Type de soutien axé sur le genre (sélectionnez tout ce qui s'applique) 1. capacité technique, 2. partenariats, 3. programmes et production de connaissances		République démocratique du Congo	NA	En 2024, FUPDR n'a pas directement fourni de soutien axé sur le genre à d'autres signataires du Pacte, en raison de ses ressources limitées et de son ancrage strictement local. Toutefois, FUPDR a concentré ses efforts sur le renforcement du leadership féminin au sein des communautés rurales, en accompagnant des groupes de femmes et de jeunes femmes à travers des formations, des espaces de dialogue et des initiatives économiques, sans que ces actions ne s'inscrivent formellement dans une coopération directe avec d'autres signataires du Pacte. À l'avenir, FUPDR aspire à développer des partenariats stratégiques avec des signataires du Pacte pour élargir la portée de son action en faveur de la participation et du leadership des femmes dans la paix et la gouvernance.
2024	Primaire	Nombre d'initiatives promouvant la participation des entreprises sociales, des entreprises et des associations professionnelles détenues et dirigées par des femmes à la reprise économique et à la revitalisation économique après un conflit	Indiquez le type d'initiative (sélectionnez tout ce qui s'applique) : 1. intervention stratégique, 2. meilleures pratiques, 3. production d'informations, 4. développement des capacités, 5. accès aux ressources		République démocratique du Congo	5 initiatives ont été déployées dans des zones affectées par les conflits locaux, avec un focus sur l'autonomisation des femmes à travers leurs structures économiques formelles ou informelles.	En 2024 pour promouvoir la participation des entreprises sociales, entreprises et associations professionnelles détenues et dirigées par des femmes à la reprise et à la revitalisation économique post-conflit FUPDR a mis en place : ✓ Une intervention stratégique par la mise en place de programmes ciblés pour soutenir les coopératives féminines et les AGR post-crise ; ✓ Meilleures pratiques avec la capitalisation et diffusion des modèles locaux réussis d'entrepreneuriat féminin en contexte de crise ; ✓ La Production d'informations à travers une étude communautaire sur les obstacles à l'accès des femmes aux marchés et aux ressources après conflit ; ✓ Le développement des capacités : Formations en gestion, marketing rural, digitalisation, comptabilité simplifiée, etc. ;

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

							✓ Accès aux ressources avec l'appui à l'accès au micro financement, intrants agricoles, équipements et opportunités de marché.
2024	Primaire	Processus de paix auxquels ont participé au cours de la période considérée	Veuillez indiquer (sélectionnez tout ce qui s'applique) les processus de paix auxquels votre entité a participé au cours de cette période de rapport. 1. Colombie VI - Processus post-2015 du gouvernement-ELN 2. RDC : Processus mené par l'Angola pour l'est de la RDC 3. RDC : Processus de Nairobi mené par la CAE pour l'est de la RDC 4. Processus de paix Inde-Nagaland 5. Processus de paix libyen 6. Processus de paix inter-Azawad Mali-Azawad 7. Processus de cessez-le-feu du Myanmar avec les groupes armés ethniques 8. Processus Pakistan-Taliban 9. Processus Philippines-Mindanao 10. Processus de transition au Soudan 11. Processus de paix syrien 12. Ukraine-Russie : accords interétatiques 13. Processus de paix au Yémen 14. Arménie-Azerbaïdjan-Haut-Karabakh : Processus de Minsk de l'OSCE 15. Processus de paix en Bosnie 16. Processus post-sécession du Soudan du Sud 17. Éthiopie : Processus du	NA	NA	NA	En 2024, FUPDR n'a pas été directement impliquée dans les processus de paix formels nationaux, régionaux ou internationaux listés, tels que le processus de Nairobi ou celui mené par l'Angola pour l'Est de la RDC. Toutefois, en tant qu'organisation féminine locale, FUPDR poursuit un travail soutenu de consolidation de la paix à l'échelle communautaire, notamment à travers des activités de prévention des conflits, de médiation locale, de dialogue intercommunautaire et de sensibilisation à la cohabitation pacifique. Ces initiatives s'inscrivent dans la voie III des processus de paix, qui vise à construire des bases solides et inclusives pour la paix durable, mais n'ont pas été intégrées ou reliées officiellement aux processus de paix nationaux ou régionaux en 2024

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

			Tigré 18. Tchad : Processus de Doha 19. Autre : veuillez indiquer dans la zone de texte tout autre processus de paix auquel votre entité a participé, en indiquant les processus de la voie I, de la voie II ou de la voie III.				
2024	Primaire	Nombre et pourcentage d'organisations de défense des droits des femmes et d'organisations dirigées par des femmes, y compris des jeunes femmes, financées avec succès parmi celles qui ont demandé des fonds en raison d'un changement dans les politiques de demande de financement	Votre organisation a-t-elle demandé un financement suite à un changement dans ses politiques de demande de financement ? 1. Oui 2. Non	Votre organisation a-t-elle obtenu un financement suite à une procédure de demande dont les politiques de demande de financement avaient été modifiées ? 1. Oui, 2. Non	République démocratique du Congo	Nombre et pourcentage d'organisations de défense des droits des femmes et d'organisations dirigées par des femmes financées avec succès parmi celles qui ont demandé des fonds (cas FUPDR) : Nombre total d'organisations ayant soumis une demande : 1 (FUPDR) Nombre d'organisations financées avec succès : 0 Pourcentage de réussite : 0 %	En 2024, FUPDR a soumis une demande de financement dans le cadre d'un appel à projets dont les critères avaient été modifiés pour améliorer l'accès des organisations féminines locales. Malgré ces ajustements, l'organisation n'a pas été retenue. Ce résultat met en évidence la nécessité d'un accompagnement renforcé et d'un soutien technique pour permettre aux petites associations locales, dirigées par des femmes, de répondre efficacement aux nouvelles exigences administratives et techniques des bailleurs.
2024	Primaire	Nombre de partenariats entre des organisations internationales de la société civile et des organisations nationales et locales de femmes, y compris des jeunes et des jeunes femmes, qui ont abouti à une augmentation des fonds	Type de partenariat : (veuillez sélectionner toutes les réponses applicables) : 1. organisations internationales de la société civile ; 2. organisations nationales de femmes ; 3. organisation nationale de jeunes ou de jeunes femmes ; 4. organisation locale de femmes ; 5.	Ces partenariats identifiés ont-ils donné lieu à une augmentation des fonds ? 1. Oui, 2. Non	République démocratique du Congo	Nombre de partenariats établis en 2024: 3	Bien que FUPDR ait formé ou renforcé 3 partenariats stratégiques en 2024 avec des organisations internationales, nationales et locales œuvrant pour les droits des femmes et des jeunes femmes, ces partenariats n'ont pas encore abouti à une augmentation effective des financements. Les collaborations sont encore à un stade de co-développement de projets, de plaidoyer conjoint et de renforcement mutuel des capacités, sans débouché financier concret à ce jour.

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

			organisation locale de jeunes ou de jeunes femmes				
2024	Primaire	Nombre de mécanismes de protection renforcés par les actions du Compact	type de soutien menant au renforcement 1. financier ; 2. coordination ; 3. technique, y compris la formation, le conseil, le renforcement des capacités et 4. recherche et données		République démocratique du Congo	Nombre et type de mécanismes de protection renforcés : Processus de paix, de justice et d'aide humanitaire : 5 mécanismes renforcés, incluant : 3 comités locaux de paix et sécurité intégrant des femmes et jeunes femmes ; 1 réseau communautaire de veille contre les violences basées sur le genre (VBG) ; 1 mécanisme d'alerte précoce et de médiation communautaire. Centres qui fournissent des services complets : 2 centres communautaires renforcés, offrant : L'accueil des survivantes de VBG, L'orientation vers les soins médicaux, le soutien psychosocial et l'assistance juridique, Les activités de réintégration socio-économique.	En 2024 FUPDR a soutenu à intervenu aux soutiens 1. Financier : Soutien direct aux initiatives communautaires de protection des femmes et filles ; 2. De Coordination : Renforcement des synergies entre autorités locales, structures de santé, comités de paix, et réseaux féminins ; 3. Technique : Sessions de formation, accompagnement des comités de protection, renforcement des capacités des actrices locales ; 4. Recherche et données : Collecte participative de données sur les VBG, les besoins de protection, et le suivi de l'accès aux services.

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

2024	Primaire	Nombre d'initiatives qui augmentent l'influence, la visibilité et la base de ressources des femmes dirigeantes grâce à des approches inclusives et durables et à des partenariats équitables	Type d'initiative : (sélectionnez tout ce qui s'applique) 1. politique, 2. financière, 3. plaidoyer, 4. assistance technique, 5. partage des connaissances		République démocratique du Congo	Nombre d'initiatives prévues en 2024 : 15 Nombre d'initiatives mises en œuvre à ce jour : 12	FUPDR a mis en place d'initiative tels que : Les Politiques : Élaboration et adoption de politiques internes sur le genre et la paix ; l'initiative Financière : Mobilisation de ressources pour soutenir les projets économiques des femmes ; le Plaidoyer : Campagnes communautaires et plaidoyer auprès des autorités locales pour l'inclusion des femmes dans les mécanismes de paix ; Assistance technique : Formations, mentorat et accompagnement des femmes leaders ; Partage des connaissances :Organisation d'ateliers, de forums et de visites d'échange entre groupes de femmes.
2024	Primaire	Nombre d'organisations détenues et dirigées par des femmes incluses comme participantes actives aux efforts de relance et de revitalisation économiques			République démocratique du Congo	Total : 12	En 2024, FUPDR a activement impliqué 12 organisations communautaires de femmes dans ses initiatives de relance économique post-crise. Ces structures dirigées par des femmes ont participé à la mise en œuvre de projets d'activités génératrices de revenus (AGR), de VSLA (associations villageoises d'épargne et de crédit), de coopératives agricoles féminines, et de formation en entrepreneuriat rural dans les zones affectées par l'insécurité ou les catastrophes naturelles.
2024	Primaire	Existe-t-il des processus de responsabilisation pour guider la mise en œuvre des actions spécifiques du Pacte visant à accroître la participation pleine, égale et significative des femmes, y compris des jeunes femmes, à tous les accords de cessez-le-feu et de paix ?	Sélectionnez : 1. Oui 2. Non		République démocratique du Congo		En 2024, FUPDR a mis en place plusieurs mécanismes de responsabilisation pour assurer la participation effective des femmes et des jeunes femmes aux accords de paix et de cessez-le-feu, notamment : • Des comités communautaires de suivi inclusifs ; • Un système de retour d'information participatif ; • Des rapports de suivi réguliers produits avec les groupes de femmes ; • Des ateliers annuels d'auto-évaluation. Ces processus garantissent l'inclusivité, le suivi et l'amélioration continue de la mise en œuvre des engagements du Pacte.

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

2024	Primaire	Votre entité a-t-elle adopté une nouvelle loi, politique, plan ou stratégie en 2024 pour soutenir la mise en œuvre de vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur le financement de l'agenda FPS et l'égalité des sexes dans la programmation humanitaire ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Loi 2. Politique 3. Plan 4. Stratégie		République démocratique du Congo		Un plan d'action genre-FPS, un plan humanitaire intégrant une approche genre et une stratégie à moyen et long terme avec des objectifs et des moyens pour atteindre des résultats (stratégie institutionnelle genre, stratégie locale pour la mise en œuvre de l'agenda FPS).
2024	Primaire	Votre entité a-t-elle adopté une nouvelle loi, politique, plan ou stratégie en 2024 pour soutenir la mise en œuvre de vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur la participation pleine, égale et significative des femmes et l'inclusion des dispositions liées au genre dans les processus de paix ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Loi 2. Politique 3. Plan 4. Stratégie		République démocratique du Congo		En 2024, FUPDR a adopté une politique interne d'égalité de genre, un plan d'action communautaire et une stratégie triennale (2024–2026) visant à promouvoir la participation pleine, égale et significative des femmes dans les processus de paix, ainsi qu'à intégrer systématiquement les questions de genre dans ses activités de consolidation de la paix au niveau local. Bien qu'il n'ait pas le mandat législatif, FUPDR œuvre activement au plaidoyer pour l'intégration des femmes dans les mécanismes décisionnels liés à la paix.
2024	Primaire	Votre entité a-t-elle adopté une nouvelle loi, politique, plan ou stratégie en 2024 pour soutenir la mise en œuvre de vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur la sécurité économique des femmes, l'accès aux ressources et à d'autres services essentiels ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Loi 2. Politique 3. Plan 4. Stratégie		République démocratique du Congo		En 2024, FUPDR a adopté une politique interne d'autonomisation économique des femmes rurales, un plan de renforcement des moyens de subsistance, ainsi qu'une stratégie communautaire d'accès équitable aux ressources productives et aux services essentiels. Ces instruments visent à améliorer la sécurité économique des femmes en favorisant l'accès à la terre, aux financements, à la formation, ainsi qu'aux services de base tels que la santé, l'eau et l'éducation. FUPDR ne dispose pas de mandat pour adopter une loi , mais elle mène des actions de plaidoyer local en ce sens.
2024	Primaire	Votre entité a-t-elle adopté une nouvelle loi, politique, plan ou stratégie en 2024 pour soutenir la mise en œuvre de vos engagements du Pacte dans ce	Sélectionnez tout ce qui s'applique :		République démocratique du Congo		En 2024, FUPDR a adopté une politique de promotion du leadership féminin, un plan d'action pour la participation des femmes aux processus de paix et aux actions humanitaires, ainsi qu'une stratégie institutionnelle de renforcement des capacités des femmes dans les secteurs

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

		domaine thématique sur le leadership des femmes et leur participation pleine, égale et significative dans les secteurs de la paix, de la sécurité et de l'aide humanitaire ?	1. Loi 2. Politique 3. Plan 4. Stratégie				de la paix, de la sécurité communautaire et de l'aide. Ces outils visent à faire des femmes des actrices clés dans la prévention des conflits, la réponse humanitaire et la consolidation de la paix au niveau local. FUPDR, n'étant pas une entité législative, n'a pas adopté de loi, mais elle poursuit un plaidoyer actif en faveur de la reconnaissance du leadership féminin à tous les niveaux.
2024	Primaire	Votre entité a-t-elle adopté une nouvelle loi, politique, plan ou stratégie en 2024 pour soutenir la mise en œuvre de vos engagements du Pacte dans ce domaine thématique sur la protection et la promotion des droits humains des femmes dans les contextes de conflit et de crise ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Loi 2. Politique 3. Plan 4. Stratégie		République démocratique du Congo		En 2024, FUPDR a adopté une politique de protection des droits des femmes et des filles en situation de crise, un plan d'intervention communautaire en cas de conflit, ainsi qu'une stratégie de réponse intégrée aux violences basées sur le genre (VBG). Ces instruments visent à prévenir les violations des droits humains, à renforcer les mécanismes communautaires de protection et à garantir un accès rapide et digne aux services pour les survivantes. En tant qu'association locale, FUPDR n'a pas adopté de loi, mais elle travaille étroitement avec les autorités locales et coutumières pour influencer les cadres existants.
2024	Primaire	Votre entité a-t-elle dirigé ou été impliquée dans un processus qui a impliqué de manière significative les organisations de défense des droits des femmes et les organisations dirigées par des femmes, y compris les jeunes et les jeunes femmes, dans les accords de cessez-le-feu et de paix et les mécanismes de mise en œuvre ?	Sélectionnez tout ce qui s'applique : 1. Consultations publiques avec des femmes, des groupes de femmes et la société civile féminine 2. Consultations à huis clos avec des femmes, des groupes de femmes et la société civile féminine 3. Consultation publique ou à huis clos avec des jeunes femmes et/ou des organisations dirigées par des jeunes femmes 4. Autre, veuillez préciser		République démocratique du Congo		En 2024, FUPDR a assuré une implication active et significative des femmes et des jeunes femmes dans les processus locaux de paix et de cessez-le-feu. Cela inclut : • Des consultations publiques avec des groupes de femmes et la société civile féminine, • Des consultations confidentielles à huis clos avec des femmes leaders et survivantes, • Des consultations ciblées avec des jeunes femmes et leurs organisations, • La création de comités locaux mixtes de suivi des accords, intégrant femmes, jeunes et autorités locales. Ces actions ont permis de renforcer la participation des femmes à la prise de décision et à la mise en œuvre des mécanismes de paix dans les communautés rurales.

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

3/3. Principes de transformation

Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

Période de rapport	Question	Répondre	Des commentaires concernant les questions
Fournissez vos commentaires sur les questions (Limite de mots : 200 mots)			
2024	Estimation de la valeur financière (en USD) utilisée pour mettre en œuvre les actions spécifiques du Pacte en 2024	Montant en USD : 61460	En 2024, FUPDR a mobilisé environ 61460 USD pour mettre en œuvre des activités directement liées au Pacte, notamment : ✓ L'organisation de dialogues communautaires sur la participation des femmes à la paix ; ✓ Des sessions de formation au leadership féminin pour les jeunes femmes rurales ; ✓ Le fonctionnement des comités locaux de paix inclusifs ; ✓ Des activités de plaidoyer pour la prévention des VBG et la représentation des femmes dans la gouvernance locale. Ces fonds ont été mobilisés à travers des financements ponctuels de partenaires locaux et des contributions internes.
2024	Estimez le nombre de femmes et de filles que votre entité a atteintes en 2024 grâce à la mise en œuvre des actions spécifiques du Pacte.	Total: 3221 dont 2200 femmes et 1021 filles	En 2024, FUPDR a atteint environ 3 221 femmes et filles à travers la mise en œuvre d'activités liées au Pacte Femmes, Paix et Sécurité, notamment : ✓ Des sessions de sensibilisation communautaire sur les droits des femmes, la paix et la prévention des VBG (± 1 500 bénéficiaires) ; ✓ Des formations en leadership féminin, médiation et gouvernance locale (± 600 participantes) ; ✓ Des activités économiques post-crise (AGR, VSLA) ciblant des femmes déplacées ou vulnérables (± 900 bénéficiaires) ; ✓ La participation à des dialogues de paix locaux ou comités communautaires (± 221 femmes impliquées directement) Ces chiffres incluent à la fois des bénéficiaires directs (formées, accompagnées) et indirects (touchées par les campagnes ou actions de plaidoyer communautaire).

Indiquez ci-dessous le niveau d'attentes atteint sur la base de la mise en œuvre des actions spécifiques du Pacte en 2024 pour les principes de transformation suivants :

Lien entre l'humanitaire, le développement et la paix	Inclusif et multipartite	Intergénérationnel	Localisé	Riche en ressources et durable	Intersectionnel
---	--------------------------	--------------------	----------	--------------------------------	-----------------

Signataire : Femmes Unies pour la Paix et le Développement Rural (FUPDR)

Sélectionnez un statut : 1. Attentes dépassées 2. Attentes satisfaites 3. Attentes partiellement satisfaites 4. Attentes non satisfaites	Sélectionnez un statut : 1. Attentes dépassées 2. Attentes satisfaites 3. Attentes partiellement satisfaites 4. Attentes non satisfaites	Sélectionnez un statut : 1. Attentes dépassées 2. Attentes satisfaites 3. Attentes partiellement satisfaites 4. Attentes non satisfaites	Sélectionnez un statut : 1. Attentes dépassées 2. Attentes satisfaites 3. Attentes partiellement satisfaites 4. Attentes non satisfaites	Sélectionnez un statut : 1. Attentes dépassées 2. Attentes satisfaites 3. Attentes partiellement satisfaites 4. Attentes non satisfaites	Sélectionnez un statut : 1. Attentes dépassées 2. Attentes satisfaites 3. Attentes partiellement satisfaites 4. Attentes non satisfaites
--	--	--	--	--	--

Sélectionnez les parties prenantes spécifiques ciblées

Sélectionnez tout ce qui s'applique :

1. **Jeunesse**
2. **LGBTQI**
3. **Groupes autochtones/minoritaires**
4. **Personnes/personnes avec handicaps**
5. **Minorités raciales/ethniques**
6. **Réfugiés/PDI**
7. **Chefs/groupes religieux**
8. Autre : (veuillez indiquer)